



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section 01 : AIN

AMOPA

Siège social :

Ministère de l'Education nationale
110, rue de Grenelle – 75007 Paris

Secrétariat national :

30 av. Félix Faure – 74015 Paris
Tél : 01 45 54 50 82
Fax : 01 45 54 58 20
Courriel : amopa@wanadoo.fr
<http://www.amopa.asso.fr>

COMPTE RENDU

de la réunion régionale du 30.09.2015

à BOURG EN BRESSE

Sont présents :

BERTHET Michel, Président national,

ARDECHE : DELHOUGNE Françoise, DELHOUGNE Michel, FAURE Guy, Trésorier, REYNAUD Marie-Hélène, Présidente et Vice-présidente nationale

DROME : GODEAU Claude, Vice-présidente, MATHIEU Anne-Marie, Secrétaire, SIVADE Gérard, Président.

ISERE : MEURANT Jean-Cyr, Président, PRASSE Jacques, Trésorier, POURREAU Josiane.

LOIRE : FAURE Bernard, Trésorier.

RHONE : ABBAL-LOISY Jacqueline, BIOT Jean-Pierre, Président d'honneur chargé de mission au siège, BOUCHET Gérard, Secrétaire général, DAUPHIN Jacqueline, MAMECIER-DEMOUNEM Annie, MICHOU-SAUCET Marie-Annie, NOCLIN Jacques, PECCEU Marie-Thérèse, QUINTEAU Yves, Président, RIONDET Nicole, Secrétaire adjointe, ROUGEMONT Monique.

SAVOIE : BONNEL Yves, Président, CARREL Sylvie, Vice-présidente.

HAUTE-SAVOIE : CRETET Nicole, Secrétaire adjointe, FOUQUET Jean-Michel, Président, MASSON Yves, Trésorier.

AIN : BLANC-BRUDE Michèle, Secrétaire adjointe, BREVET Gérard, Trésorier adjoint, CHEVRET Annie, Secrétaire, DUBOIS Marie-Hélène, GROSBUIIS Françoise, Présidente, HYVERNAT Marie-Christine, Trésorière, LAMOINE Jean-Luc, Vice-président, MORANDAT Ghislaine, MOREL Simone, SUBREVILLE Patrick.

Françoise GROSBUIIS ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et remercie Jean-Luc LAMOINE, proviseur du Lycée Edgar Quinet, de nous accueillir dans son établissement.

ORDRE DU JOUR :

- La vie des sections
- La Laïcité
- Questions d'ordre général

Chaque Président(e) présente les réalisations et les préoccupations de sa section.

HAUTE-SAVOIE : Jean-Michel FOUQUET regrette une baisse de l'effectif (les membres récents souvent ne renouvellent pas leur adhésion ; le bureau a des difficultés pour obtenir l'adresse des nouveaux promus et nommés).

- Concours : participation importante, recherche d'aide surtout avec le Conseil départemental et le Crédit Mutuel.

- La remise des diplômes a lieu à ANNEMASSE, celle des décorations à SALLANCHES

- Sorties et voyages : 2015 fut une année importante : le séjour à LONDRES (5 jours) fut un succès (célébration du centenaire du lycée Charles de Gaulle où Jean-Michel FOUQUET a été proviseur). Sortie à LYON avec les collègues du RHONE.

RHONE : Yves QUINTEAU annonce l'organisation d'un nouveau concours : Les Mariannes de l'AMOPA avec le soutien du Crédit Mutuel. Ce prix est attribué chaque année aux établissements scolaires qui mettent en œuvre un projet fondé sur l'engagement des élèves dans des actions solidaires ou le développement de la fraternité dans l'établissement.

Il déplore aussi une baisse d'effectifs (2014 : 507 – 2015 : 447), souvent les jeunes collègues s'inscrivent pour une année. Il propose une réunion des nouveaux promus et nommés pour ceux qui n'ont pas été décorés dans les lycées.

L'équipe du Rhône est très hiérarchisée, ses principales actions sont en faveur de la Jeunesse, les concours en sont le point fort.

- Concours « les Palmes de l'apprentissage » en liaison avec la Chambre des Métiers.
- Partenariat : aucune difficulté pour trouver des partenaires (80)
- Animations culturelles nombreuses : conférences et voyages.

ARDECHE : Marie-Hélène REYNAUD évoque sa petite section - 62 adhérents – très dynamique, qui s'investit dans les concours.

- La remise des diplômes et insignes se fait à la Direction départementale de l'Education nationale,
- La remise des prix a lieu à la Préfecture ou dans un établissement scolaire. Le Conseil départemental fait une dotation en livres.
- Prix de l'éducation citoyenne en collaboration avec la SMLH et l'ONM.
- Une sortie par an est organisée.

SAVOIE : Yves BONNEL regrette aussi la baisse de l'effectif (problème de vieillissement).

- Partenariat avec l'AFDET.
- La participation aux concours classiques stagne mais un nouveau partenariat avec la Ligue de l'enseignement s'engage sur une action solidarité lecture-écriture.
- Participation décevante aux sorties organisées.
- Relation suivie avec l'AMOPA d'Italie.

Yves BONNEL, souhaiterait une collaboration plus étroite entre les sections Rhône-Alpes (partenariat, sorties, échanges...)

LOIRE : Bernard FAURE fait le point de la section :

- 270 adhérents en 2015, certains n'ont pas renouvelé leur cotisation.
- La remise des médailles a lieu à la Préfecture (110 à 120 promus ou nommés par an). En novembre la section invite ces nouveaux médaillés dans un lycée hôtelier. Un diaporama sur les activités de l'AMOPA est projeté, environ un tiers des participants adhère à l'AMOPA.
- Action en faveur de la Jeunesse - Langue Française - 8 partenaires - 10 000 € - 33 élèves et 33 CDI de collèges et lycées ont été primés.
- 300 € ont été attribués à un étudiant de Master II pour sa soutenance de stage.
- Remise du premier prix national d'Histoire Alice BERTHET à un élève de la Loire.
- Collaboration avec l'Ecole des Mines et l'Académie des Sciences à « La main à la pâte »; 10 000 écoliers sont concernés. Des étudiants assistent les professeurs des écoles pour la réalisation d'expériences destinées à stimuler l'esprit scientifique et la compréhension du monde de leurs élèves. L'AMOPA participe à l'achat de malles.
- 5 élèves de l'Ecole des Mines ont reçu une bourse nationale.
- Une soirée caritative est organisée en soutien aux associations RHONE MEKONG et FRANCE MADAGASCAR pour la scolarisation d'enfants en difficulté.
- Lutte contre l'illettrisme avec le soutien du CFA du bâtiment.
- Voyages et conférences.

DROME : Gérard SIVADE annonce 139 adhérents pour la section, une trentaine de promus et nommés chaque année, 1/10 d'adhésions.

- La remise d'insignes et décorations a lieu à la Préfecture.
- Un voyage est organisé dans l'année, il rassemble entre 25 et 30 participants.
- Participation aux concours littéraires, un prix est décerné par établissement.
- Partenariat avec l'AFDET.

ISERE : Jean-Cyr MEURANT excuse le secrétaire, André CLAUSSE.

Il constate une diminution de l'effectif et le refus de communiquer les adresses des nouveaux promus et nommés par les autorités.

La section compte 300 adhérents et 20 sympathisants.

- Les sorties connaissent un franc succès.
- Les concours nationaux ; l'information aux établissements se fait par l'intermédiaire de la Direction départementale. Un constat : pas de participation des lycées.
- Concours Arts visuels.
- Concours d'éloquence sur le thème de l'Europe de la Culture : 1 prix remis à une élève.
- La cérémonie de remise des insignes et décorations a lieu à la Préfecture devant 250 personnes, ce qui contribue au prestige des Palmes.
- La remise des prix des concours est organisée à la Direction départementale de l'Education Nationale. Le Conseil départemental attribue une subvention de 2000 €.
- Le bulletin départemental est financé par le Rectorat.
- L'assemblée générale a lieu à l'Hôtel du département.

AIN :

Françoise GROSBUIIS constate aussi une baisse de l'effectif et évoque les difficultés rencontrées pour le renouvellement des adhésions (retour au siège et plus à la section)

- Bonne participation aux concours
 - . Langue française : moins de copies mais plus d'établissements
 - . Jeunes talents de la Musique classique
 - . Jeunes Pros de la Technique
 - . Création du concours des JBEP : Jeunes à besoins éducatifs particuliers, en partenariat avec les Pupilles et la MAE. Ce concours est destiné aux élèves relevant de l'enseignement adapté ou spécialisé. Les candidats sont proposés par un membre de la communauté éducative à *titre individuel* pour leur parcours méritant, leur talent, leur comportement remarquable en terme de citoyenneté au regard de leur âge ou à *titre collectif* pour la réalisation d'un projet. Les premiers lauréats ont été une élève du collège de VILLARS LES DOMBES et un groupe de 4^e (SEGPA et quelques élèves d'une classe ULIS) de PERONNAS.
- Sortie : musée et quartier des Confluences– LYON : 30 mai.
- Projets :
 - . édition d'un florilège des textes primés de 2012 à 2015 inclus
 - . réactualisation de l'annuaire
 - . sortie en 2016
- Coordination avec les autres ordres du mérite (ONM - SMLH - AMOMA - AORA - PPM) : réunions et conférences.
- Participation de plusieurs membres de la section à la revue nationale : articles et notes de lecture.

CONCLUSION : La vie des sections est une partie très importante. Mais il serait souhaitable de prendre un temps de réflexion pour apporter des propositions et des solutions aux problèmes évoqués.

INTERVENTION DU PRESIDENT NATIONAL : Michel BERTHET

Le Président remercie chaleureusement la section de l'Ain et tous les participants des autres sections.

Une réunion des Présidents est en préparation.

La perte d'adhérents est une réalité, les trois quarts des membres ne s'impliquent pas. Cotiser, c'est bien mais partager de l'humanité, c'est mieux. Il faut changer de paradigme, travailler sur la proximité et renforcer l'accueil de chacun. Le Président doit présenter l'AMOPA à tous les promus et nommés et ceux-ci doivent pouvoir s'exprimer. Un partage avec les autres sections est indispensable.

L'AMOPA a été une association passéiste. L'AMOPA doit se moderniser, se faire reconnaître. Il faut la faire évoluer et créer les conditions du changement, se battre pour cela, être des ambassadeurs de l'AMOPA. Il faut de l'**innovant**. Donc il est nécessaire que les mandats soient courts.

Nous devons être reconnus.

Solidarité, respect, humanité, énergie. Un code de déontologie a été édité. Tous les Présidents et les membres de leur bureau sont invités à le signer.

INTERVENTION de Marie-Christine HYVERNAT : thème « **La laïcité** ».

En raison d'un regrettable manque de temps, l'intervention prévue (quizz impliquant chaque membre présent, diaporama, étude de documents...) s'est limitée à une présentation écourtée du thème choisi et au commentaire de quelques affiches. De rapides échanges ont pu avoir lieu, montrant la complexité de cette notion et les divergences d'interprétation qu'elle suscite.

Cette matinée d'échanges s'est poursuivie par un déjeuner bressan au Restaurant « Le Chalet de Brou » dans une ambiance conviviale très sympathique.

L'après-midi, la visite guidée du Monastère Royal de BROU a été fort appréciée.

La réunion régionale renforce les liens d'amitié et de solidarité et nous conforte dans notre engagement à faire rayonner les valeurs de l'AMOPA.